

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTROLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS:	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale	» 26.—	» 13.—
Majoration pour abonnement par la poste		
Compte de chèques postaux IV b 426		

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds
 LES CONSULATS SUISSES A L'ETRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL.
 Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger

ANNONCES
suissses 30 centimes, offres et demandes de places 20 centimes la ligne, étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance.

Nos exportations et nos importations d'horlogerie pendant le 1^{er} semestre 1929

I. Exportations.

Le tableau comparatif relatif aux exportations et aux importations d'horlogerie pendant le premier semestre de l'année courante et le premier semestre 1928 a été publié dans la *Fédération Horlogère Suisse* du 13 juillet (No. 54). Les augmentations que ce tableau fait ressortir, pour importantes qu'elles soient en ce qui concerne l'exportation des mouvements, des boîtes et des montres complètes, ne satisferont que médiocrement ceux qui s'intéressent à l'industrie horlogère suisse et qui ont à cœur sa prospérité.

Et pourquoi donc? se demanderont sans doute un certain nombre de lecteurs.

A quoi nous répondrons ce qui suit:

Ainsi que nous l'avons exposé longuement dans la *Fédération Horlogère Suisse* du 27 juillet 1929, la menace d'augmentation des droits de douane aux Etats-Unis a eu pour effet d'enfler de façon absolument anormale nos exportations de montres et de mouvements à destination de ce pays et, n'était ce facteur, il est probable qu'il n'y aurait eu aucune augmentation générale en 1929 par rapport au 1^{er} semestre 1928.

Il suffit, en effet, de se reporter à notre article du 27 juillet (« A quoi en sommes-nous avec les U. S. A. ? »), pour se rendre compte que les augmentations enregistrées par notre exportation de montres et de mouvements aux Etats-Unis excèdent les augmentations globales figurant dans le tableau comparatif publié le 13 juillet; de là à affirmer que l'exportation a été déficitaire par rapport à 1928, il n'y a qu'un pas, que nous ne franchirons du reste pas avant d'avoir pu examiner de façon approfondie la situation telle qu'elle se présente pour chaque pays, examen que nous nous proposons de faire dans les articles suivants.

Ces diverses réserves étant faites, nous donnons ci-dessous, comme de coutume un petit tableau établissant la comparaison avec les résultats atteints par notre exportation au cours de ces dernières années:

1 ^{er} semestre	Pièces	q. n.	Valeur Fr.
1913...	7,633,136	1,257	80,438,000
1923...	5,518,275	1,609	83,796,000
1924...	7,934,899	873	112,187,000
1925...	11,501,046	963	157,693,000
1926...	8,271,112	955	111,135,000
1927...	8,162,618	892	108,036,000
1928...	9,943,956	1,264	127,864,922
1929...	10,276,496	1,257	131,032,817

Pour des causes analogues, les chiffres atteints en 1929 se rapprochent beaucoup des records de 1925, ce qui nous laisse rêveur et quelque peu désabusé. Et voici pourquoi:

Lorsqu'il fut placé devant la menace américaine, le monde horloger, malgré les sérieux avertissements donnés par les organisations, conscientes du

danger, a répété, à quatre ans d'intervalle, les mêmes erreurs, que lors du rétablissement des droits Mac Kenna en Grande-Bretagne, sans tenir compte des expériences cuisantes, voire même désastreuses faites par lui à cette époque-là.

Une preuve de plus que la psychologie des masses diffère souvent de celle de l'individu; il y aurait là un sujet d'étude intéressant à proposer aux méditations des philosophes.

Pour se faire une idée du mouvement de nos exportations, il faut comparer entre eux les résultats mensuels, c'est pourquoi nous avons établi le petit tableau suivant:

1928	Pièces	Francs
Janvier	1,112,995	11,685,504
Février	1,666,117	18,904,145
Mars	1,831,210	20,621,001
Avril	1,714,349	20,019,016
Mai	1,728,498	20,519,055
Juin	1,890,987	22,287,268
1929	Pièces	Francs
Janvier	1,299,400	12,696,199
Février	1,616,203	19,140,649
Mars	1,732,879	19,811,849
Avril	1,888,184	21,640,956
Mai	1,841,671	21,845,144
Juin	1,898,159	23,267,484

Pour compléter notre aperçu général sur l'exportation, nous mentionnerons encore que nos expéditions d'ébauches et de parties détachées finies de montres marquent un recul, encore modeste il est vrai, par rapport à l'année passée. Pour les chiffres, nous renvoyons nos lecteurs au tableau publié le 13 juillet courant.

Importations.

Si, en 1929, nos importations d'articles d'horlogerie ont accusé de légères diminutions, au point de vue quantitatif, par rapport au 1^{er} semestre 1928, il faut relever, par contre, des augmentations, légères aussi, en ce qui concerne la valeur des produits importés.

La perception de droits d'entrée à la pièce sur les boîtes de montres, a beaucoup contribué au recul quantitatif signalé plus haut; pendant le 1^{er} semestre 1929, nos importations de boîtes se sont montées à 123,700 pièces, contre 190,600 pendant le 1^{er} semestre 1928. La valeur des importations de cet article a, par contre, légèrement augmenté, ce qui peut s'expliquer du fait que les nouveaux droits étaient moins gênants pour les articles soignés que pour les articles courants.

Pour être complets, nous donnons ci-dessous un tableau comparatif de nos importations au cours de ces dernières années:

1 ^{er} semestre	Pièces	q. n.	Valeur Fr.
1913...	258,982	1,540	3,355,000
1923...	9,437	1,291	708,000
1924...	38,137	1,276	1,070,000
1925...	111,267	1,018	1,497,000
1926...	70,319	1,043	1,748,000
1927...	124,483	1,222	1,845,000
1928...	205,331	1,614	2,382,043
1929...	144,979	1,220	2,650,728

Dans les grandes organisations patronales

II.

Le rapport consacre un chapitre à la question du *marché du travail*. La situation de ce marché s'est encore améliorée en 1928. De 13,701 à fin 1927, le nombre des demandes d'emploi a baissé à 11,993 à fin 1928. Pour l'ensemble de l'année 1928, les demandes d'emploi ont été en moyenne de 3,444, soit de 29 % moins nombreuses qu'en 1927. Dans l'horlogerie et la bijouterie, la diminution a été de 52 %. La moyenne des demandes était en effet de 345 en 1927 et elle a baissé à 165 en 1928.


En ce qui concerne le *service de placement*, le rapport de l'Union centrale examine surtout la question du placement sur la base paritaire. Il rappelle à ce sujet les pourparlers qui ont eu lieu entre l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie et l'Union centrale d'une part et la Société suisse des Commerçants d'autre part, en vue de réorganiser sur la base paritaire le service de placement de la Société suisse des Commerçants. Ces pourparlers ont abouti à une entente et un projet de statuts a été arrêté. Le nouveau service de placement a pour but principal de repourvoir les places vacantes et de placer le personnel commercial en Suisse et à l'étranger. Toutefois, l'utilisation de ce service n'est pas obligatoire pour les associations qui y participent, ni pour leurs membres. Le service est organisé sur la base de la parité absolue, aussi bien en ce qui concerne leurs obligations. Le service n'est pas gratuit et il est au contraire prévu des taxes. L'office fédéral du Travail a donné son approbation au projet et lui versera une subvention.

Pour l'instant, les bureaux de placement paritaires reconnus par l'office fédéral du Travail sont peu nombreux. Ce sont le Service technique suisse de placement à Zurich, reconnu à titre définitif, et le Service de placement de la Société suisse des Commerçants ainsi que le Service de la Société suisse des Contre-maîtres, reconnus tous les deux seulement à titre provisoire. Durant l'année, la reconnaissance a été retirée à trois autres services qui ne remplissaient pas les conditions voulues.

Après la question du placement, le rapport aborde celle des *conflits du travail*. Leur nombre, qui avait diminué ces années dernières, a de nouveau augmenté en 1928. Selon la statistique de l'Office fédéral du Travail, il a passé de 26 et 1927 à 45 en 1928. 44 conflits étaient des grèves et l'un était un lock-out. Ces conflits ont atteint 273 entreprises et 5,339 ouvriers. Le nombre des journées de travail perdues a presque triplé par rapport à l'année précédente et il a passé de 33,929 à 95,855. Il faut remarquer qu'une grève, celle des ouvriers vitriers de la place de Zurich, a été menée avec une violence spéciale, en particulier contre les ouvriers désireux de continuer à travailler. Ces ouvriers ont fait l'objet de menaces continuelles et n'ont malheureusement pas toujours bénéficié de la protection voulue de la part des pouvoirs publics. Il est indispensable qu'à l'avenir la liberté du travail soit plus efficacement protégée en cas de conflits. La plupart des grèves ont été provoquées par des questions de salaires, accompagnées d'autres revendications concernant les conditions de travail. Certaines ont cependant été déclenchées pour d'autres motifs, tels que renvoi d'ouvriers ou autres causes diverses (conclusion de conventions ou question de force). Si, malgré cette reprise des conflits, le nombre des grèves n'est pas plus élevé, cela semble être dû, dit le rapport de l'Union centrale, à ce que les contrats collectifs sont très peu répandus dans l'industrie suisse. L'ex-

ADOLPHE ADLER
3, Rue Adrien Lachenal, GENÈVE

ACHATS
VENTES
TAILLIERIES



Spécialités
en tous
genres
de
brillants
ronds et de taille
fantaisie pour la
décoration des montres
et de la bijouterie.

**Brillants
et Roses**

Dreffa Watch Chaux-de-Fonds
Tél. 9.34 214
Mouvements soignés et courants, ronds et de forme.
Spécialité Japon et Amérique. Montres tous genres.
Demandez échantillons 5 à 10 1/2 fig. Prix avantageux

FABRIQUE DE RESSORTS
2817
Exportation. Temple allemand 91, 93, 95
Spécialité: LA CHAUX-DE-FONDS
Ressorts soignés Téléphone 24.40

V. GEISER & FILS

Terminages

Quelle maison sérieuse peut entreprendre 1000 pièces 5 1/2 lig., bonne qualité, livrable septembre, novembre; on fournit tout. Bonne qualité. Faire offres sous chiffre G 3274 U à Publicitas Bienne. 3055

LONDRES

Commerçant bien introduit chez environ 900 clients et ayant bonne organisation de vente, cherche représentation de bonne maison pour montres-bracelets et de poche, ancre, bonne marche et cylindres 3/4 platine.

Frais et commission.

Offres sous chiffre P 22417 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 3060

Angleterre

Maison longtemps établie à LONDRES avec excellente clientèle, cherche AGENCE UNIQUE de fabricants sérieux, produisant principalement et en grandes quantités montres-bracelets cylindres et ancres, en métal, argent et or, et autres lignes convenables pour le marché anglais. 3091

Références de première classe.

S'adresser offres sous chiffre 22453 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

Vos nouveautés tous genres sont lancées d'une manière intensive et certaine dans tous les pays. Travaillons avec monopole exclusif et garantissons chiffre d'affaires intéressant. Achats de brevets et d'idées. Faire offres avec détails et prix case postale Rive 2467, Genève. 2994

Qui peut entreprendre

décors laque unie et à dessins

sur boîtes argent, forme spéciale.

Offres sous chiffre D 3343 U à Publicitas Bienne. 3092

Mouvements

Nous offrons nos mouvements 5 1/4 lignes ancre, qualité soignée, à des prix très avantageux.

Offres sous chiffre P 22427 C à Publicitas Bienne. 3066

Vous pouvez gagner davantage

en évitant la rouille des pièces d'horlogerie. Il est un moyen très simple pour cela: faites laver les mains de vos ouvriers avec le savon „Watch“ qui neutralise l'acidité de la transpiration des doigts, sans durcir la peau et sans abîmer les mains. „Watch“ constitue un excellent savon de toilette, légèrement parfumé, qui sera le bienvenu dans vos lavabos. En vente à la Pharmacie Ls. Cardinaux, à Tavannes, au prix de Fr. 1,50 le morceau. Rabais par quantités.

Calottes 12 lignes carré-cambré 3083

Fabricants pouvant entreprendre fortes séries dans cet article, sont invités à faire offre sous chiffre B.3332 U à Publicitas Bienne.

Nous sommes acheteurs de montres à bon marché
**Calottes cylindres et ancres, en toutes grandeurs
Lépins seulement en ancre.**

Prix avec détails sont indispensables.

Faire offres sous chiffre P 22446 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 3088

Décolleteuses

complètement revisées et en parfait état de marche seraient à vendre immédiatement à des conditions exceptionnellement avantageuses.

Pour plus de renseignements, s'adresser à **CYLINDRE S. A., Le Locle.** 3077

Mouvement 1 jour

19 lig., à clef, pour pendulettes.

Quelle fabrique fournit cet article avantageusement et par série importante.

Offres sous chiffre P 22432 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

Voyageur

serait engagé par ancienne maison d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds. Situation stable et bien rétribuée pour personne capable. Langues française, allemande, italienne.

Offres sous chiffre P 22424 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 3068

Discretion assurée.

Pierres fines

Gouttes et glaces spinel bleu sont demandés en grandes séries.

Faire offres sous chiffre P 22448 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 3082

Exportation
Montres ancre, 18 et 19 lignes,
très bon marché.

Grande production régulière.

Réglage garanti.

MM. les Grossistes et Exportateurs, sont priés de demander prix et échantillons sous chiffre D 7221 X à Publicitas Genève. 3084

**Mouvements ancre pour pendulettes
Montres ancre sport et syst. chronogr.**

de fabrication régulière, prix hors concurrence.
Grande série.

Demandez prix et échantillons sous chiffre E 7222 X à Publicitas Chaux-de-Fonds. 3085



**Bracelets cuir
rubans et cordons**

**Pochettes peau
et molleton**

G. Metzger-Perret

Puits 1 2810
La Chaux-de-Fonds
Téléphone 17 38

Ed. & Ad. Droz

Parc 91.
La Chaux-de-Fonds
livrent avantageusement
mouvements 3 3/4 lig.,
rectangle.



1429

BOUCLES

pour bracelets cuir
simples et avec
bretelles, nickel, dorées,
chromées.

BRACELETS

extensibles, en métal.

Jules SCHAAN

Bienne 7 3094
Tél. 25.12

**Atelier
de ferminages**

bien organisé, entreprendrait encore qqes grosses par mois, de 16 à 19 lig., ancre. Travail consciencieux et propre.

Faire offres sous chiffre P 3090 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 3090

A LOUER

pr. le 1^{er} novembre, beau

**logement
avec atelier**

Force et téléphone, jardin, prix fr. 100.— chez Jules Kuhn, ORPOND. 3093

Fabricants-Termineurs

pouvant s'engager régulièrement à livrer plusieurs grosses par semaine en 10 1/2, 6 3/4 lig., Schild et Michel sont priés de faire offres avec prix et échantillons. On livre tout. 3073

Ecrire s. chiff. N 7157 X à Publicitas Genève.

**CADRANS NACRE
M. Wuilleumier
Bellevue-Genève 1967**

Horloger complet

ayant fréquenté 3 ans l'école d'horlogerie, connaissance complète de la montre et de la pendulerie (mouvements compliqués), cherche emploi pour aider chef de fabrication ou comme contrôleur de fournitures. Eventuellement autre place stable et intéressante. 3070

Ecrire s. chiffre P 15340 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

Réveils

Qui fabrique montres de poche, réveils, ancre qualité avantageuse? Affaires importantes.

Adresser offres case postale 10377, Chaux-de-Fonds. 3089

Machines à vendre

1 machine aux brequets Tornos, comme neuve. 3086

1 tour de calibriste Wolf Jahn.

S'adresser case postale 10775, Bienne.

Canton du TESSIN
A céder dans le centre du Tessin 3087

**Industrie pour le travail
des pierres fines**

(percages). Bien achalandée, force électrique; main d'œuvre, disponible à bon marché. Machines et outils suffisants pour 20-25 ouvrières. Commodité de paiement. Offres sous chiffre 1536 Publicitas Bellinzona.

périence démontre en effet que le renouvellement de ces contrats provoque très fréquemment des grèves.

Le rapport consacre un chapitre au statut des fonctionnaires fédéraux. Il signale les mesures d'exécution prises, et la nomination de la commission paritaire prévue par la loi. Sur les 10 membres ouvriers de cette commission, 9 élus ont été les candidats de l'Union fédérative qui représente les syndicats du personnel à tendance socialiste. Le rapport s'étend également sur les répercussions financières de l'application de la loi. Sur la base des dispositions provisoires actuellement en vigueur, l'application de la loi a provoqué une augmentation des dépenses par rapport aux déclarations faites au Parlement au moment du vote. Selon ces déclarations, l'on aurait eu, pour la première année, une augmentation de dépenses de 6 millions et demi. Or, l'augmentation a, en fait, dépassé les 7 millions. D'autre part, les propositions faites par la commission paritaire pour la fixation définitive des traitements comportent également une notable augmentation. Selon les déclarations faites aux Chambres fédérales, l'économie à réaliser au moment de la période de stabilisation, soit autour des années 1944, devrait être de 7 millions. Si les propositions de la commission paritaire sont adoptées, cette économie ne sera plus que de 3 millions environ. Cette augmentation continue des dépenses, contrairement aux engagements pris au moment du vote de la loi, appelle naturellement les réserves les plus formelles. Les milieux de l'industrie et du commerce ont renoncé au référendum dans l'idée que les dépenses indiquées constituaient un maximum qu'on ne saurait en aucun cas dépasser. Or, voici que maintenant, on augmente ces dépenses par la voie détournée de changements apportés à la classification. Cette politique n'est certainement pas faite pour inspirer confiance envers le législateur fédéral.

En matière d'assurances sociales, le rapport traite de l'assurance vieillesse et survivants, de l'assurance accidents et de l'assurance chômage. Dans la question de l'assurance vieillesse et accidents, l'Union centrale a pris position à l'égard du projet publié par le Département fédéral de l'Economie publique et ses organes ont donné leur approbation aux grandes lignes de ce projet. Une question importante était celle de la reconnaissance des institutions privées de prévoyance créées par les employeurs. Si, pour des raisons d'ordre technique, il n'a pas été possible de reconnaître ces caisses comme organes de l'assurance, il a, par contre, paru indispensable que, pour l'assurance cantonale complémentaire, on prenne largement en considération ces caisses privées. Pour l'assurance accidents, l'Union centrale n'a pas eu à entreprendre des démarches importantes et elle s'est bornée à formuler des propositions pour la désignation d'un membre du conseil d'administration de la Caisse nationale à Lucerne. Enfin, dans l'assurance chômage, le rapport signale le développement réjouissant pris par les caisses paritaires. A fin décembre 1928, les caisses paritaires étaient au nombre de 63, groupant 52,998 membres. C'est là un beau chiffre et il faut espérer que les caisses paritaires continueront encore à se développer largement.

En ce qui concerne la statistique sociale, le rapport de l'Union centrale signale les différentes questions de statistiques soulevées pendant l'année: nouvelle enquête concernant les comptes de ménage, statistique des contrats collectifs, recensement général des entreprises, enquête sur la formation des prix, etc. Les représentants des employeurs à la commission fédérale de statistique sociale, signale le rapport, ont toujours émis l'avis qu'il ne fallait pas procéder à l'établissement de nouvelles statistiques sans que leur nécessité soit absolument prouvée. Une certaine réserve s'impose dans ce domaine.

Etant donné ses répercussions sur les salaires, le coût de la vie joue pour les employeurs un rôle important et l'Union centrale y a voué son attention. En 1928, le coût de la vie a été parfaitement stable. L'indice qui était à 161 au début de janvier, était à 162 à fin décembre. Les fluctuations qu'il a subies sont uniquement d'ordre saisonnier. Quoi qu'il en soit, l'indice reste encore élevé et continue à dépasser le coût de la vie à l'étranger. Aucune mesure ne doit donc être négligée pour tâcher de le réduire.

La question de l'organisation scientifique du travail ou de la rationalisation a également été suivie avec intérêt par les organes de l'Union centrale. Comme on le sait, l'Union centrale a mis en application une forme pratique de la rationalisation et a constitué des groupes d'échange d'expériences entre industriels. Le premier groupe créé en 1927 s'est subdivisé en deux sections dont l'une étudie la question des achats et des stocks et l'autre celle des salaires. Il s'est, d'autre part, créé encore deux nouveaux groupes dans le cadre de l'Union cen-

trale. L'un réunit des entreprises de l'industrie des machines et l'autre des entreprises de l'industrie textile. Ces groupes ont fait preuve d'une activité féconde et leurs membres ont tous reconnu la grande utilité de cet échange d'expériences. L'étude des rapports préliminaires, le contact personnel, les échanges de vues donnent aux chefs d'entreprise l'occasion de réviser et de perfectionner leur organisation. Dans de nombreux cas, des améliorations ont pu ainsi être introduites. Le rapport de l'Union centrale signale dans le même ordre d'idées la création de la Commission romande de Rationalisation ainsi que la création d'un nouveau groupe par la Société suisse des Constructeurs de machines.

Comme d'usage, les deux derniers chapitres du rapport de l'Union centrale sont consacrés aux relations avec les associations étrangères et l'Organisation internationale des Employeurs industriels ainsi qu'à l'Organisation internationale du Travail. L'Union centrale représente la Suisse à l'Organisation internationale des employeurs industriels à Bruxelles dont le but est de défendre les intérêts des employeurs dans les questions internationales, en particulier à l'Organisation internationale du Travail. Le rapport de l'Union centrale donne de plus l'état actuel de la législation internationale du Travail et l'attitude prise par la Suisse à l'égard des conventions et recommandations. La question principale est naturellement celle de la convention de Washington sur les huit heures qui n'est ratifiée que par un nombre restreint de pays. Le problème de sa révision reste d'ailleurs à l'ordre du jour.

**

Voici en résumé les différentes questions abordées tour à tour par le rapport de l'Union centrale des associations patronales suisses. Son examen permet ainsi de se rendre compte des principaux problèmes qui préoccupent le patronat et il faut espérer que tous les employeurs voudront bien y vouer l'attention voulue.

Postes, Télégraphes et Téléphones

Communications postales avec l'Extrême Orient.

Les communications entre la Russie et la Chine, par le chemin de fer transsibérien, étant interrompues ensuite de la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, les dépêches en lettres à destination de l'Extrême Orient ne peuvent plus, jusqu'à nouvel avis, être transmises par la voie de Sibérie.

Les envois de la poste aux lettres à destination de la Chine et des îles Philippines doivent être dirigés exclusivement sur le bureau d'échange de Genève I.

Informations

Avis.

On est prié de se renseigner avant d'entrer en relation avec:

M. Grosjean et Co., Lausanne.

L'Information Horlogère Suisse

La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold Robert 42.

Renseignements consulaires.

M. F. W. Schmid, Consul de Suisse à Nuremberg, se trouve du 6 jusqu'au 26 août à l'Hôtel Alpenblick, Braunwald (Canton de Glaris) où les intéressés peuvent obtenir tous renseignements concernant la circonscription consulaire en question.

Douanes

Turquie. — Nouveau tarif douanier.

Le projet de tarif douanier turc, publié dans nos colonnes du 1er mai dernier, ayant été soumis entre temps à l'étude d'une commission mixte parlementaire, qui en a sensiblement modifié certaines parties, nous donnons ci-dessous les positions qui intéressent tout particulièrement nos lecteurs, telles qu'elles ont été approuvées par la Grande assemblée nationale, du 1er juin dernier.

Le nouveau tarif douanier turc entrera en vigueur le 1er octobre prochain. D'autre part, le Traité de commerce turco-suisse n'ayant pas été dénoncé jusqu'à ce jour, il restera en vigueur en tous cas jusqu'au mois de janvier 1930. Par conséquent, les articles mentionnés dans la liste B de ce traité, seront dédouanés jusqu'à l'échéance du dit traité, sur la base des taux figurant sur la dite liste.

Pour les autres marchandises la situation est différente. En effet, il faut tenir compte du fait que, à partir du 30 août prochain, la Suisse ne pourra plus invoquer le traité de Lausanne qui ne sera plus en vigueur à cette date, pour aucune des Puissances qui l'ont signé. Par conséquent, du 30 août au 1er octobre, les marchandises non mentionnées dans la liste B précitée, expédiées en Turquie, seront dédouanées pour ce qui concerne la Suisse:

1. sur la base d'autres traités de commerce, dont la Suisse profite en vertu de la clause de la nation la plus favorisée. Ceci est valable pour les articles dont le traitement douanier est prévu dans des traités entre la Turquie et d'autres pays et jusqu'à l'expiration de ces traités;
2. sur la base du tarif actuel, mais uniquement avec les coefficients 8 et 15. Ce régime sera appliqué seulement aux produits non mentionnés dans d'autres traités en vigueur et jusqu'au 1er octobre, date à laquelle ces marchandises seront dédouanées sur la base des taux du nouveau tarif douanier turc.

On attire l'attention des exportateurs sur les envois de marchandises qui, pour une raison quelconque, ne pourraient être dédouanés avant le 30 août ou le 1er octobre, et resteraient pendant un certain temps dans les entrepôts. Des règles fixes quant au dédouanement de ces marchandises ne semblent pas encore exister, mais les Autorités turques paraissent disposées à leur appliquer le tarif en vigueur au moment de la déclaration et non au moment du dédouanement.

Dr. L. turq.

Montres

593 Montres de poche et montres-bracelets (les bracelets sont soumis séparément aux droits afférents aux matières dont ils sont fabriqués):

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| A. le boîtier entièrement ou partiellement en or ou en platine: | par pièce |
| 1. à deux couvercles | 5.— |
| 2. à couvercle unique ou sans couvercle | 3.— |
| B. le boîtier entièrement ou partiellement en argent, en écaille, en nacre, en agate, doré ou plaqué or ou en argent (avec ou sans couvercle) | 1.20 |
| C. le boîtier en autres matières | 0.70 |

Note 1. Les montres ornées de pierres précieuses supportent une majoration de 25 % des droits prévus selon leurs boîtiers.

Note 2. Les montres attachées à des sacs à main, ombrelles, parapluies, albums ou autres sont séparément assujetties à leurs droits spécifiques.

594 Boîtiers de montres de poche et de montres-bracelets:

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| A. entièrement ou partiellement en or ou platine: | |
| 1. à deux couvercles | 4.50 |
| 2. à couvercle unique | 2.80 |
| B. entièrement ou partiellement en argent, en écaille, en nacre, en agate ou plaqué en argent ou en or, ou dorés ou argentés | 1.— |
| C. en autres matières | 0.50 |

595 Pendules murales, pendules de table (y compris celles dans des cadres ou étuis, ou sur statues, à musique ou à réveil):

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| A. les parties autres que le mouvement entièrement ou partiellement en or ou en platine | par kg. |
| | 20.— |
| B. les parties autres que le mouvement, entièrement ou partiellement en argent, en écaille, en nacre, en agate, plaquées or ou en argent, ou dorées et argentées | 4.— |
| C. les parties autres que le mouvement en autres matières | 1.— |

Note. Dans le cas où les cadres ou étuis des pendules murales ou de table sont importés séparément, ils sont soumis aux droits prévus pour les matières dont ils sont fabriqués.

596 Horloges pour bâtiments 0.30

597 Mouvements de montres et leurs parties (y compris les éléments simples):

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|------|
| A. aiguilles de montres de poche et de montres-bracelets | 7.50 |
| B. mouvements et parties de mouvements de montres de poche et de montres-bracelets | 5.— |
| C. mouvements et parties de mouvements de pendules murales ou de table, d'horloges | 1.75 |

JURA WATCH Co., Delémont (Swiss)

Manufacture de Montres Roskopf soignées et à bon marché pour tous pays.

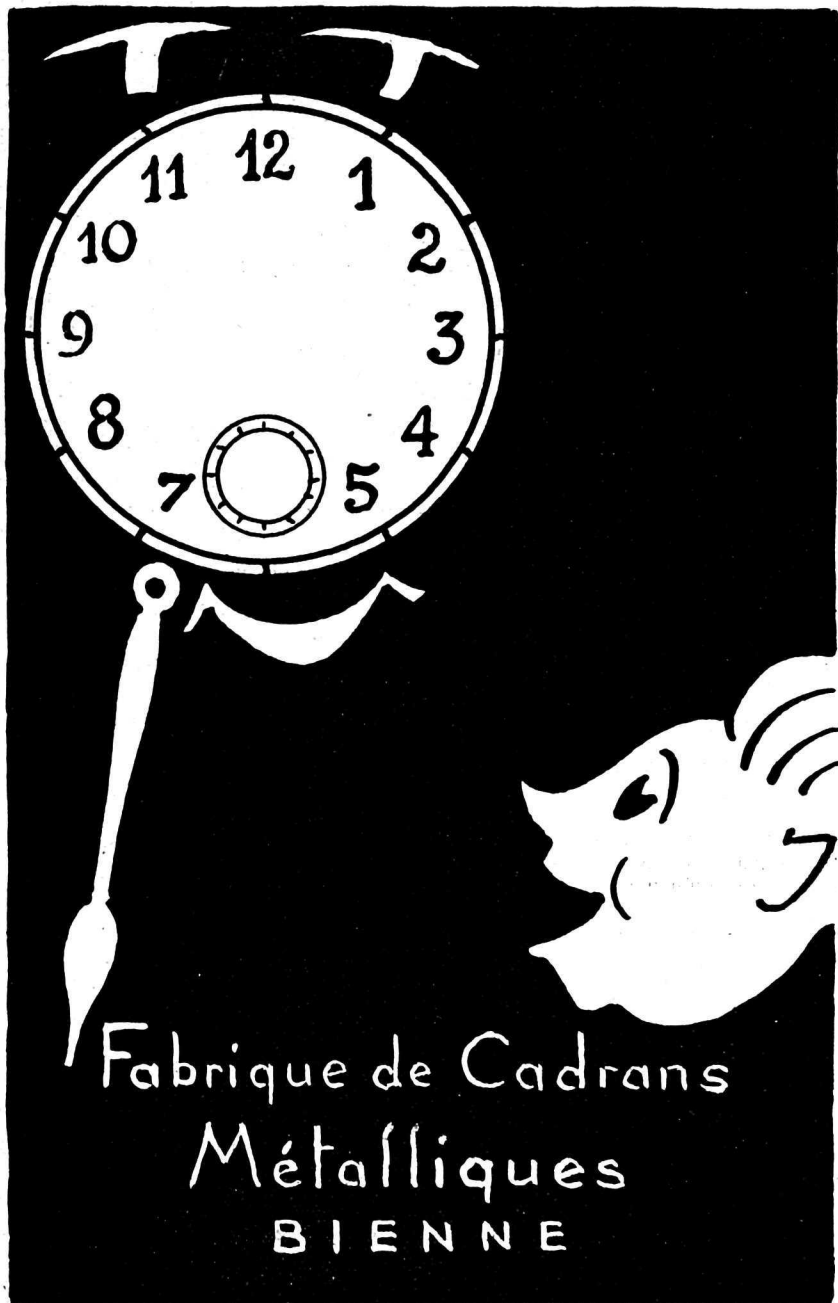
La plus grande production en savonnettes électro et dorées, simple et garanti à l'acide.

**Spécialité pour l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud,
l'Angleterre et Colonies.**

Montres portefeuilles 19-26 lig.

Continuellement des nouveautés.

Immense choix en bracelets de dames et hommes fantaisie et bon marché.



Fabrique de Cadrans
Métalliques
BIENNE

TH. MAEDER

Maison fondée
en 1866

BIENNE

Téléphone
5.37

Plaqué or galvanique

Marque déposée M. B.
P.O.G.

2365

se distingue par sa bienfaisance, sa qualité
et la durabilité de la couche d'or déposée.

Se fait en qualité 5, 10 et 20 ans, en 14 et 18 kt.

Recommandé spécialement pour la boîte de qualité.

Maison de toute confiance.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital-action et réserves: Frs. 209 000 000.—

Toutes opérations de Banque
et de Bourse

Garde et gérance de titres.
Encaissement de coupons

Location de compartiments de Coffres-forts
(Safe-Deposit)

LIVRETS DE DÉPÔTS 4%

Riblage et Achat
de Cendres aurifères

Achat et Vente
de matières d'or, d'argent
et de platine

3340

OFFICE FIDUCIAIRE

DR F. SCHEURER & CIE
NEUEVILLE
Tél. 46

NEUCHÂTEL
Tél. 6.22

On demande à acheter plusieurs

**machines
à tailler**

panthographeurs et fraiseuses
Offres sous chiffre P 22455 C
à Publicitas Chaux-de-Fonds. 3095

*N'apportez pas vos annonces
à la dernière minute.*

Pierres fines pour l'Horlogerie

RUBIS SCIENTIFIQUES

qualité soignée en tous genres

fabriqués entièrement (brut compris), par

THEURILLAT & Co
PORRENTROY

GRENAT, SAPHIRS, RUBIS, ETC.

Livraison par retour.

2291

L'Annuaire de l'Horlogerie Suisse

Chapalay & Mottier S. A.

Edition 1929 est paru

en vente au prix de **fr. 4.-**

à **PUBLICITAS**, Société Anonyme Suisse de Publicité
Chaux-de-Fonds et dans les principales librairies.

	Droit du tarif en L. turq. par kg.
<i>Note.</i> Les matériaux constituant les dispositifs électriques sont soumis séparément à leurs droits spécifiques.	
598 Baromètres, taximètres, manomètres, loch. voltmètres, podomètres, compteurs de gaz, d'eau et l'électricité et autres instruments à mouvement d'horlogerie non spécialement dénommés ailleurs dans le tarif et leurs parties constituantes	0.40
<i>Verres</i>	
507 Verres de montres et verres d'autres instruments d'horlogerie:	<i>pr 100 kg.</i>
Verres de montres-bracelets et de poche	300.—
<i>Bijouterie</i>	
587 Articles de bijouterie (non garnis de pierres précieuses):	<i>par kg.</i>
A. de platine	180.—
B. d'or	90.—
C. d'argent	12.—
588 Articles de bijouterie (garnis de pierres précieuses):	
A. de platine	300.—
B. d'or	125.—
C. d'argent	27.—
<i>Gramophones</i>	
606 Gramophones, phonographes, graphophones	25 % de la valeur

Variété

Le centenaire d'un grand horloger Jules Grossmann.

On rappelle qu'il y a eu, le 28 juillet, cent ans que naissait à Eberswald, petite bourgade de la province de Brandebourg, un des horlogers les plus remarquables qu'ait fourni le XIX^e siècle. Il s'agit de Jules Grossmann, le premier directeur de l'Ecole d'horlogerie du Locle, dont une statue orne une des places de la cité-mère des Montagnes neuchâteloises et dont un journaliste neuchâtelois a dit: « Jules Grossmann a fait avancer d'un grand pas dans la voie du progrès l'horlogerie de précision et nombreux sont ceux qui ont bénéficié de ses travaux. Tous les organismes sociaux qui, sur terre ou sur mer, utilisent les merveilleux instruments mesurant exactement la fuite du temps, tous ceux qui ont recours aux indispensables services de la chronométrie et qui travaillent à la création de ses précieux produits ont contracté une dette de reconnaissance envers ce savant, dont le nom prendra place, parmi les plus honorables, dans le Livre d'Or de l'horlogerie ».

Qui était donc ce Jules Grossmann? Ses parents, d'origine modeste, avaient tenu cependant à mettre entre ses mains le meilleur des instruments de progrès et de succès: une bonne éducation. Mais l'enseignement élémentaire de sa ville natale ne suffit pas au jeune homme. Après avoir appris à réparer les horloges de la Forêt-Noire, dont toutes les pièces du mécanisme se faisaient à la main, il se rendit à Berlin où un excellent praticien, Jules Violet, lui enseigna tout ce qu'il avait appris à La Chaux-de-Fonds et l'engagea vivement à se rendre dans cette ville pour y compléter ses connaissances.

Mais une tentation surgit. Précisément en 1851, s'ouvrait l'Exposition universelle de Londres. Grossmann décida de la visiter et c'est alors que se placent ses voyages en Grande-Bretagne. Il visite successivement Liverpool, Manchester, Glasgow, Edimbourg, Dublin. Toute son existence, il conserva le souvenir des visions grandioses auxquelles il avait assisté. Mais en 1853, il s'acheminait vers La Chaux-de-Fonds, où il ne fit que passer, pour aller s'établir au Locle.

Il faut croire que l'atmosphère spéciale de la petite ville des Montagnes neuchâteloises convient admirablement au tempérament des inventeurs et des génies horlogers. Car, après Daniel Jeanrichard et Jurgensen, Grossmann devait y écrire une des plus belles pages de la science horlogère et de la chronométrie modernes. Il commença tout d'abord par compléter sa culture scientifique défaillante, piochant l'algèbre et la trigonométrie, la mécanique et la géométrie. Et puis les révélations de Philipps aidant, Grossmann se mit à publier quelques traités, soit sur l'échappement à ancre, soit sur le « point d'attache », traités qui eurent tôt fait d'élargir bien au-delà des frontières sa réputation. En effet, sa première œuvre, écrite en allemand, ne tarda pas à être traduite en anglais et en français.

L'œuvre scientifique de Grossmann est d'une nomenclature intéressante. Elle marque, en effet, toutes

les étapes de la transmission des signaux horaires de l'Observatoire à l'établi du régulateur ainsi que la mise au point du régulateur de précision, etc., etc. Depuis quelques années, les fabricants d'horlogerie s'étaient mis à faire observer des chronomètres à Neuchâtel. Jules Grossmann lui-même se mit sur les rangs et obtint d'intéressants succès avec des montres à tourbillon. Mais une chose l'avait frappé. C'est que les belles pièces exposées à l'Exposition universelle de Vienne ne marchaient pas dans leur vitrine. Que fallait-il faire pour prouver leur valeur? C'est alors que Grossmann songea à créer des Bureaux d'observation avec bulletin officiel de marche. Du réglage, Grossmann avait donc passé à la chronométrie, et bientôt il aborda la théorie générale de l'horlogerie qui, en particulier, devait valoir à la ville du Locle la première réalisation de l'idée de la pendule-mère — un modèle de précision — déclanchant par courant électrique un rouage qui actionne à distance et fait avancer avec exactitude les aiguilles de toute une série d'horloges placées aux endroits différents de la ville.

Il faudrait bien des pages pour énumérer toutes les découvertes et toutes les théories nouvelles imaginées par Grossmann. En fait, il passa les dernières années de sa vie, après avoir été pendant quarante ans observateur du régulateur de l'Hôtel-de-Ville et directeur-fondateur de l'Ecole d'horlogerie du Locle, à mettre au point ses travaux scientifiques. D'autre part, l'œuvre de Jules Grossmann et sa biographie forment deux volumes écrits l'un par Ed. Gaspari, ingénieur, et le second par Hermann Grossmann, le fils du savant.

Jules Grossmann mourut à l'âge de 77 ans, le 27 février 1907, au Locle. Avec lui s'éteignait un des grands animateurs de la chronométrie moderne, où la Suisse et la région neuchâteloise en particulier se sont taillé, comme on le sait, les plus brillants succès.

Registre du commerce

**Raisons sociales.
Enregistrements:**

- 24/VII/29. — *Leo Henzi* (de Günsberg), terminage de montres ancre, Bâiment No. 88, Günsberg (Soleure).
- 22/VII/29. — *Fernand Allimann* (d'Elay, Berne), fabrication de décolletages et taillages pour l'horlogerie, Moutier.
- 22/VII/29. — *Numa Boillat-Bochat* (de La Chaux), fabrication d'horlogerie, Les Breuleux.

Modification:

- 16/VII/29. — *La Nationale S. A.*, soc. an., boîtes de montres etc. Plainpalais, Genève. Le cap. soc. est porté de 1 1/4 million à 1 1/2 million de tr. au porteur.

Radiations:

- 15/VII/29. — *Sandoz fils et Cie*, soc. n. coll. (siège à La Chaux-de-Fonds), outils et fournitures d'horlogerie, *succursale* de Bienne.
- 17/VII/29. — *Gebr. Laubscher*, soc. n. coll., fabrication de vis pour l'horlogerie, Nennigkofen, Soleure.
- 19/VII/29. — *Vereinigte Uhrenfabriken « Alpina » A. G.* (« Alpina », *Fabriques d'horlogerie réunies S. A.*), soc. an., fabrication et commerce d'horlogerie, Bienne.
- 22/VII/29. — *Zeigerfabrik Grenchen A. G. in Liquidation* (*Fabrique d'aiguilles Granges S. A. en liquidation*), fabrication et commerce d'aiguilles de montres, Grenchen.

Faillites.

Ouvertures de faillite:

- 18/VI/29. — *Fellhauer Frédéric-Gustave*, représentant, Rue du Rhône 54, et Chemin de Miremont 35 d, Genève.
Délai pour productions: 9 août 1929.
Liq. sommaire: Art. 231 L. P. 17 juillet 1929.
- 16/VII/29. — *H. et P. Brun*, soc. n. coll., machines parlantes et montres Gramont, Montreux-Le Châtelard.
Délai pour productions: 27/8/29.
Assemblée des créanciers: 5/8/29.

Etat de collocation:

Débiteur: Succession répudiée de *Gutmann Georges*, ci-devant fabricant d'horlogerie, Moutier.
Débiteurs: *Fiechter et Roy*, *Éfeco Watch*, Grenchen.
Délai pour action en opposition: 30 juillet 1929.

Suspension de la liquidation:

Failli: *Schneider Fritz-Edouard*, courtier en horlogerie, Rue Léopold Robert 25, La Chaux-de-Fonds.
Délai pour action en opposition: 6 août 1929.

Concordats.

Homologation du concordat:

25/VI/29. — *Casiraghi Angelo*, orfèvrerie, Chiasso. (20 %).

COTES

30 Juillet 1929

Métaux précieux			
Argent fin en grenailles		fr. 108,—	le kilo.
Or fin, pour monteuses de boîtes		> 3500,—	>
» laminé, pour doreurs		> 3575,—	>
Platine		> 14,—	le gr.
Pour platine fourni par les clients, majoration actuelle de fr. 3.			
Boîtes or et bijouterie, Cote N° 3 en vigueur dès le 7 juin 1929.			
	Comptant	A terme	
London	25 juillet	26 juillet	25 juillet 26 juillet
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en £ stg.).			
Antimoine spéc.	52-52.10/	52-52.10/	— —
Cuivre	72.3/9	72.6/3	73.1/3 73.3/9
» best selected	75.5-76.10/	75.5-76.10/	— —
» électrolytique	84-84.10/	84.5-84.12/6	— —
Etain	212.17/6	213.2/6	216.17/6 217.2/6
Plomb anglais	24	24	— —
» étranger	22.10/	22.12/6	22.13/9 22.15/
Zinc	25.2/6	25.1/6	25.5/ 25.5/
Paris			
	24 juillet	25 juillet	26 juillet 27 juillet
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)			
Nitrate d'argent	346	346	346 346
Argent	500	500	500 505
Or	17.500	17.500	17.500 17.500
Platine	60.000	60.000	60.000 60.000
» iridié 25 %	132.500	132.500	132.500 132.500
Iridium	340.000	340.000	340.000 340.000
(en francs français par gramme).			
Chlorure de platine	25,40	25,40	25,40 25,40
Platinite	30,—	30,—	30,— 30,—
Chlorure d'or	9,25	9,25	9,25 9,25
London			
	24 juillet	25 juillet	26 juillet 27 juillet
(Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000).			
Or (shill.)	84/11 1/2	84/11 1/2	84/11 1/2 84/11 1/2
Palladium (Lstg.)	7 3/4	7 3/4	7 3/4 7 3/4
Platine (shill.)	277/6	277/6	277/6 277/6
(par once standard 925/1000 en pence).			
Argent en barres	24 1/2	24 3/8	24 7/16 24 3/8
New-York			
	24 juillet	25 juillet	26 juillet 27 juillet
(Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).			
Argent en barres	53 —	52 5/8	52 7/8 52 3/4

Cours du diamant brut.

(Prix de Bourse au comptant pour grosses quantités).
Diamant boart fr. 9.40 à 9.60
Qualités supérieures fr. 0.30 à 1.20 par carat en plus
Éclats de diamants fr. 8.60 à 8.90

Cours communiqués par *Lucien Baszanger, Genève.*

Escompte et change

Suisse: Taux d'escompte 3 1/2
» » avance s/nantissement 4 1/2

Change sur Paris fr. 20.25

		Parité	Escompte	Demande	Offre
en francs suisses %					
France	100 Frs	20.305	3 1/2	20,305	20,475
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22	5 1/2	25,21	25,24
U. S. A.	1 Dollar	5.18	5	5,175	5,205
Canada	1 Dollar	5.18	—	5,15	5,195
Belgique	100 Belga	72.05	4	72,10	72,40
Italie	100 Lires	27.27	7 3/4	27,10	27,30
Espagne	100 Pesetas	100.—	5	75,50	76,10
Portugal	100 Escudos	560.—	6 1/2	23,27	23,32
Hollande	100 Florins	208.32	5 1/2	208,20	208,60
Allemagne	100 Reichsmk	123.45	7 1/2	123,75	124,—
Autriche	100 Schilling	72.93	7 1/2	73,10	73,35
Hongrie	100 Pengös	90.64	8	90,55	90,65
Tchécoslov.	100 Cour.	15.33	5	15,375	15,40
Russie	100 Roubles	266.67	8	—	—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	4 1/2	139,10	139,50
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	5 1/2	138,50	138,60
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	5	138,45	138,55
Bulgarie	100 Leva	3.74	10	3,70	3,80
Roumanie	100 Lei	3.10	9 1/2	3,075	3,10
Yougoslavie	100 Dinars	100.—	6	9,12	9,13
Grèce	100 Drachm.	6.72	9	6,65	6,80
Pologne	100 Zloty	58.13	9	58,25	58,35
Turquie	1 Liv. turq.	22.78	—	2,40	2,55
Finlande	100 Mks finl.	13.05	7	13,—	13,15
Argentine	100 Pesos	220.—	6	217,—	219,—
Bresil	100 Milreis	165.—	—	61,50	62,—
Indes	100 Roupies	189.16	6	186,—	188,—
Japon	100 Yens	258.—	5.48	239,—	241,—

Imprimeurs: **Haefeli & Co., La Chaux-de-Fonds.**

MM. les Fabricants d'Horlogerie
confiez vos argentages de mouvements à la Maison

LOUIS BANDELIER

Tél. 1.80

SAINT-IMIER

Tél. 1.80

qui vous fournira dans les délais les plus rapides et dans tous les genres et qualités un **argentage** d'un **éclat**, d'une **solidité** et d'une **finesse d'exécution incomparables**.

Production journalière **2000 cartons**.



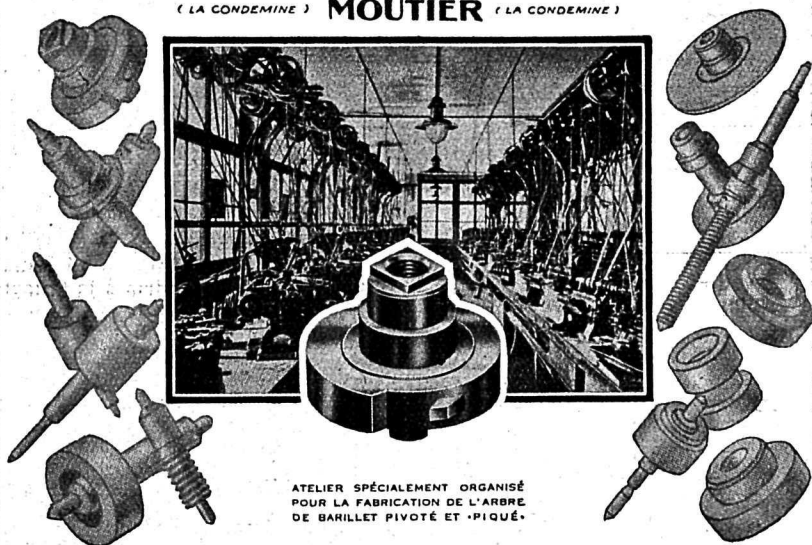
Anglages de ponts.
Gravure de lettres.

Commissionnaires pour
La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Tramelan.

FABRIQUE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE

HERMANN KONRAD S.A.

(LA CONDEMINÉ) MOUTIER (LA CONDEMINÉ)



ATELIER SPÉCIALEMENT ORGANISÉ
POUR LA FABRICATION DE L'ARBRE
DE BARILLET PIVOTÉ ET PIQUÉ.

Fabrication d'arbres de barillet
Qualité spéciale

La spécialité consiste en ce que la piqure est faite non seulement dans le sens diamétral, mais qu'elle atteint les deux faces, comme l'indique notre petit cliché ci-contre.



La qualité de notre travail favorise la fabrication du barillet par procédés interchangeables.

Notre outillage comportant plus de 150 machines perfectionnées est le mieux compris pour la fabrication de l'arbre de barillet.

Demandez nos échantillons.

Nickelages, argentages de mouvements

Dorages de roues - Gravure de lettres

Tous les genres. — Toutes les qualités.

DUC-AUGSBURGER

Téléphone 26.11

La Chaux-de-Fonds

2015

Rue du Doubs, 152

Mise en garde

La **ROLEX WATCH CO. LTD.**, à Genève, avise les monteurs de boîtes, ainsi que les fabricants d'horlogerie, de couronnes et de pendants ou autres parties détachées, que sa montre hermétique est protégée par les **BREVETS SUISSES Nos 114.948, 120.848, 120.851, 122,110 et 130.195** et qu'elle est décidée à déférer aux tribunaux toute personne qui s'aviserait de copier et d'imiter l'une ou l'autre des inventions protégées par les brevets ci-dessus.

Pr. ROLEX WATCH Co. Ltd.

Hans Wilsdorf, Directeur.

2991

MAISON FONDÉE EN 1863

JULIEN WEIBEL FILS

ST-IMIER

TÉLÉPHONE 84

RUE DES FLEURS 7

Fabrique de Cadrons émail

SPÉCIALITÉ :

1993

Cadrons nacre

HENRI HAUSER S.A.

Fabrique de Machines de précision

BIENNE 4

Téléphone 53

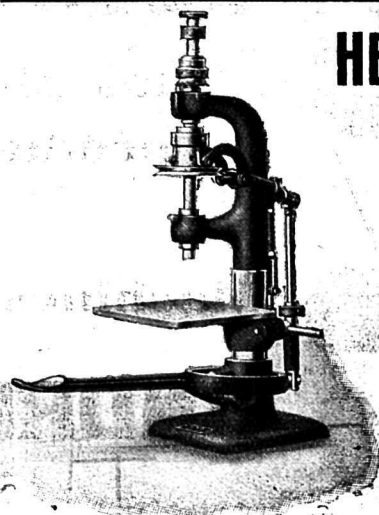
SPÉCIALITÉS :

Machines à mesurer
et pointer de haute précision

Perceuses sensibles de précision

Modèles I et II, capacités 2 et 4 mm.
à 1 et plusieurs arbres.

Machines d'ébauches modernes



Perceuse sensitive de précision N° 1, capacité 2 mm.

3000

POUR NOS EXPORTATEURS D'HORLOGERIE
Correspondances des Paquebots - Poste
COLIS POSTAUX

Août 1929

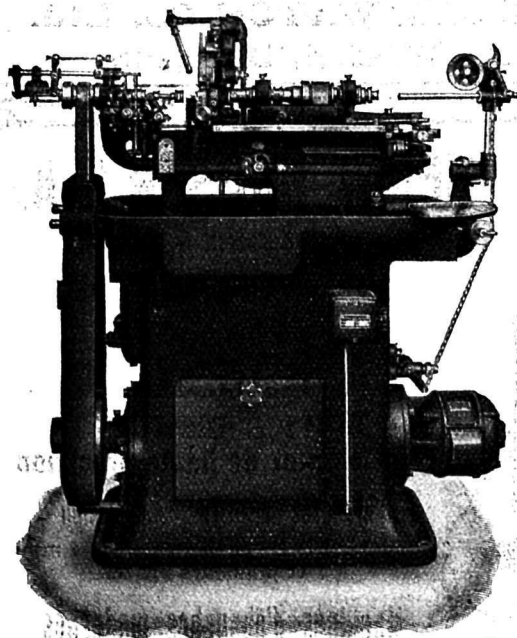
Août 1929

PAYS	Date des départs	Dernier jour de consignation à					Durée du transport du bureau d'échange au port de débarquement
		Chaux de-Fonds	Genève	Locle	Bienne	Soleure	
Grèce *), Turquie	chaque lundi de Chiasso *) Les colis postaux à destination des provinces Macédoine et Thessalie sont expédiés de Chiasso tous les jours ouvrables par la voie de terre.	samedi 17.00	samedi 17.00	samedi 17.00	samedi 17.00	samedi 17.00	Salonique = 3 1/2 jours Volo = 4 jours Le Pirée = 5 jours Constantinople = 6 jours
Aden, Inde britannique	chaque mardi de Genève	lundi 18.45	lundi 18.45	lundi 18.45	lundi 18.45	lundi 18.45	Aden = 12 jours Bombay = 17 jours
Ceylan, Etablissement du Détroit, Hongkong et Chine	août 13, 27 sept. 10, 24 } paquebots anglais août 5, 20. sept. 3, 17 } paquebots français de Genève	lundi 18.45	lundi 18.45	lundi 18.45	lundi 18.45	lundi 18.45	Colombo = 18-20 jours Singapore = 25-26 jours Hongkong = 31-36 jours Shanghai = 35-39 jours
Japon	août 14, 28 sept. 11, 25 } paquebots japonais août 5, 20 sept. 3, 17 } paquebots français de Genève	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	Kobé = 40-45 jours Yokohama = 45-46 jours
Indes orientales néerlandaises	août 7*, 13**, 21*, 27** sept. 4*, 10**, 18*, 24** **) de Genève *) de Chiasso	*) veille 13.00 **) veille 18.45	veille 12.00 veille 18.45	veille 12.00 veille 18.45	veille 18.45 veille 18.45	veille 18.45 veille 18.45	Belawan Deli = 23-25 jours Batavia = 26-28 jours
Syrie	chaque 2 ^{me} mardi 13, 27 août, 10, 24 septembre, de Chiasso chaque mercredi de Chiasso	veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Beyrouth = 9 jours *) Alexandrie = 6 jours, dès Alexandrie par chemin de fer à Damas en 2 jours et à Beyrouth en 2 1/2 jours.
Egypte, Palestine	chaque mercredi de Chiasso	veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Alexandrie = 6 jours d'Alexandrie à la Palestine par chemin de fer en 2 jours.
Etats-Unis d'Amérique	août 5, 11, 14, 16, 19, 21, 26 sept. 1 ^{er} , 6 de Bâle 17	veille 17.00	veille 15.00	veille 16.00	veille 18.45	veille 18.45	New-York = 12-16 jours
Argentine, Bolivie, Chili	août 13, 20, 21 †) sept. 3 de Chiasso †) Argentine seulement	veille 13.00	veille 12.00	veille 12.00	veille 18.45	veille 18.45	Buenos-Aires = 17-24 jours De Buenos-Aires à Las Paz 2 fois par semaine en 4 jours et à Santiago 2 fois par semaine en 2 jours.
Australie	août 8*, 12**, 22*, 27** sept 5*, 9**, 19*, 24 *) de Chiasso. **) de Genève.	*) veille 13.00 **) veille 18.45 1)	veille 12.00 veille 18.45 1)	veille 12.00 veille 18.45 1)	veille 18.45 veille 18.45 1)	veille 18.45 veille 18.45 1)	Fremantle = 26-29 jours Adelaide = 30-33 jours Melbourne = 32-35 jours Sydney = 35-38 jours Brisbane = 39-42 jours

1) Lorsque le départ de Genève à lieu le lundi, les colis doivent être consignés au plus tard le samedi jusqu'à 17 heures.

*) valable pour les départs du mardi.

o) valable pour les départs du mercredi.



DÉCOLLETEUSES BECHLER

les plus perfectionnées et les plus productives pour les décolletages de haute précision.

1346

Machines à commande directe par moteur

ANDRÉ BECHLER, MOUTIER

Fabrique de Machines.

NICKELAGE ARGENTAGE DORAGE
Robert-Degoumois & Co.
 PAIX 133 LA CHAUX-DE-FONDS TÉLÉPHONE 26.50

BOUCHONS S. A., BIENNE

Manufacture de Bouchons et Chatons pour l'Horlogerie et autres industries

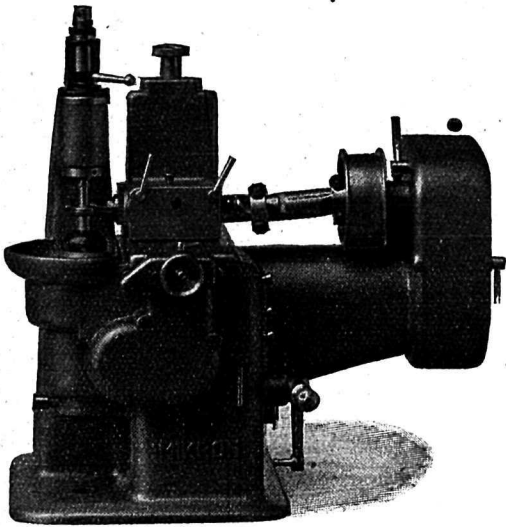
en tous genres et pour tous calibres. — Interchangeabilité absolue.

»» **Empierrage de toute première qualité** ««

Demandez échantillons et prix.

2791

MIKRON S. A.



Fabrique de Machines
BIENNE

Téléphone 8.18

Machines modernes

pour la fabrication de l'ébauche. 1342

Tours et fraiseuses d'outilleurs.

UNION DE BANQUES SUISSES
 La Chaux-de-Fonds

Capital et Réserves Fr. 130.000.000.—

Lettres de crédit circulaires. — Crédits documentaires aux meilleures conditions

UNION BANK OF SWITZERLAND 2448

Every description of banking business transacted

All facilities extended for trading with the watch industry



Pierres fines pour l'Horlogerie en tous genres
RUBIS, SAPHIRS, GRENATS
 Pierres bleues

G. SFAELLOS, BIENNE
 Rue Neuve 9
 Téléphone

Qualité soignée et bon courant.
 Livraison rapide.

→ Prix les plus avantageux du jour. ←

RADIUM A

Rue d'Aarberg 15 **BIENNE** Téléphone 18.94

est à même de vous livrer aux meilleures conditions

un RADIUM

d'une pose soignée et d'une qualité durable

Un essai vous convaincra. 2070

Matière lumineuse de la Maison **Merz & Benteli** de Berne.

MECANO



LES OUTILS "MECANO" SONT LANCÉS DANS LE MONDE ENTIER



LA COURNEUVE (SEINE)

MECANO

LA GRANDE MARQUE DE QUALITÉ A DES PRIX INTÉRESSANTS

Demandez nos tarifs et catalogues

Concessionnaire pour la Suisse:

Maison J. WORMSER

LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 15.71

Forets

Fraises

Tarauds

Alésoirs

Outils

en

Aciers rapides

et

Aciers fondus.